



Discours de Michel Warschawski lors de la remise du Prix 2012 des droits de l'homme de la République française au Centre d'Information Alternative.

Madame la Garde des Sceaux, Mesdames et Messieurs les membres du Jury,

Permettez-moi, au nom de mes collègues et ami/es du Centre d'Information Alternative, Juifs et Arabes, Israéliens et Palestiniens, de vous remercier chaleureusement pour avoir bien voulu honorer notre action contre l'impunité.

Si c'est pour cette action spécifique que vous avez bien voulu nous donner ce prix, nous-mêmes le recevons également comme un signe d'encouragement à notre engagement pour le vivre-ensemble et notre volonté de construire des ponts entre les peuples plutôt que des murs.

Nous en sommes d'autant plus honorés que c'est de vos mains, Madame la Garde des Sceaux, que nous recevons ce prix, vous qui, avec détermination, avez combattu pour que soient reconnus comme crimes contre l'humanité, donc imprescriptible, la traite négrière transatlantique et l'esclavage qui en a résulté, reconnaissance à travers cette loi qui porte votre nom et qui honore la France, que l'impunité peut durer pendant des siècles, mais qu'il ne faut jamais cesser de lutter contre elle.

Ne nous y trompons pas : le combat contre l'impunité (par rapport à l'esclavage, au génocide des Juifs d'Europe, à l'apartheid ou à l'occupation coloniale en Palestine) est UN et ne peut ni

ne doit être hiérarchisé.

Ce combat s'appuie sur les leçons tirées du judéocide nazi par la communauté internationale tout entière. PLUS JAMAIS CA ! avait proclamé avec force la communauté des nations après la découverte des charniers de Treblinka et d'Auschwitz. Et pour que les enfants des rescapés des camps de la mort ne connaissent plus une barbarie de telle ampleur, cette communauté des Nations nous a armé du Droit International. À commencer par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. La présence parmi nous de Christiane et Stéphane Hessel est aussi une façon de marquer ce combat pour le Droit International. Ils sont des amis proches du Centre d'Information Alternative, nos parrains, c'est-à-dire ceux dont la vie, l'action et les valeurs qu'ils défendent nous inspirent et nous guident dans notre combat. Stéphane Hessel nous a donné la DUDH, le devoir de la communauté internationale de juger les criminels de guerre et l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Le Traité de Rome et la constitution de la Cour Pénale Internationale ont parachevé cette œuvre pionnière.

Soixante-cinq ans plus tard ses enfants spirituels, que nous sommes, sont honorés par la République Française pour le combat que nous menons contre l'impunité des hommes politiques et des militaires israéliens soupçonnés d'avoir commis de tels crimes, à Gaza, à Jenine ou au Liban.

Madame la Garde des Sceaux, Mesdames et Messieurs membres du Jury,

Pourquoi l'impunité face à de tels crimes est-elle inacceptable ? Pourquoi en avons-nous fait un de nos combats prioritaires ? Pour trois raisons essentielles :

D'abord pour une question d'hygiène internationale : un monde dans lequel les criminels de guerre peuvent vivre normalement et circuler librement serait un monde malade où n'existe aucune frontière entre le bien et le mal.

Ensuite, parce que la pénalisation des crimes de l'occupation coloniale en Cisjordanie, dans la Bande de Gaza et au Liban, sont un moyen de faire justice, au moins un peu de justice, aux victimes palestiniennes et libanaises. Cette reconnaissance des crimes et leur pénalisation sont également la condition préalable à toute éventuelle réconciliation. L'ont compris nos camarades Sud-Africains quand ils ont mis en place le processus de Vérité et Réconciliation : vérité avant réconciliation, vérité pour qu'il puisse y avoir réconciliation.

Mais il s'agit aussi, et c'est peut-être la raison la plus importante, d'un acte de libération pour mes propre concitoyen/nes. En effet, il en est des sociétés comme des individus : l'impunité est suicidaire. Rien ne semble pouvoir arrêter le criminel, qui ainsi court à sa propre perte. Qui aime bien, châtie bien, nous disait-on à l'école des Parents, et cette formule, certes un peu archaïque, est certainement valable aussi pour les Etats et les sociétés.

En dénonçant les crimes de l'occupation coloniale, en traitant les hommes politiques, les officiers et les soldats impliqués dans des crimes de guerre comme des criminels de guerre, et en leur refusant l'impunité, nous, en Israël comme à travers le monde, plaçons des barrières salutaires à l'Ubris, cette folie de la puissance qui menace ceux qui croient, méchamment mais aussi bêtement, à l'usage illimité de la force.

C'est dans cet esprit, que le Centre d'Information Alternative s'est pleinement impliqué dans la campagne BDS – Boycott, Désinvestissement, Sanctions – lancée par la société civile palestinienne et reprise par des dizaines de milliers d'individus, d'organisations, de syndicats et de partis politiques à travers le monde. Sanctionner le colonialisme israélien c'est aussi aider faire comprendre à mes concitoyens que pour leur propre bien il faut y mettre fin.

J'aime mon pays, c'est là que vivent mes enfants et grandissent mes petits enfants qui, pour certains d'entre eux, se trouvent avec nous aujourd'hui. Et parce que je l'aime, je me bats pour que la communauté internationale nous aide à mettre fin à son état d'impunité. Car ce qui est profondément anti-israélien c'est de le pousser à la faute et à la fuite en avant, en laissant notre pays dans l'impunité...

Publié sur le [site de l'UJFP](#)